



SFGG

Soigner des patients déments, un défi à relever?

MARYSE PEDRA

Le "défi" à relever par les soignants dans la prise en soins de personnes âgées démentes doit s'inscrire dans une organisation du travail qui les aide à adopter une posture d'apprenant et à valoriser leur réflexion éthique dans la réponse quotidienne aux besoins de cette population.

MOTS CLÉS

- Éthique
- Maladie d'Alzheimer
- Organisation
- Soin

NOTES

1. **Pour en savoir plus** sur le plan Alzheimer 2008-2012 [www.plan-alzheimer.gouv.fr].
2. **Phaneuf M.** Démarche de soins face au vieillissement perturbé. Masson 1998.

L'auteur n'a pas déclaré de conflit d'intérêts.

L'AUTEUR

Maryse Pedra, cadre de santé, Collège des soignants de la SFGG [www.sfgg.fr] maryse_pedra@hotmail.com

Le Plan Alzheimer 2008-2012 développe des réponses spécifiques dans le champ du sanitaire et du médico-social pour la prise en charge des patients et de leurs aidants en créant des lieux de soins et de vie¹ : unités cognitivo-comportementales (UCC), unités d'hébergement renforcé (UHR) et pôles d'activités et de soins adaptés (Pasa). Il s'agit d'un « *défi difficile à relever* »² pour les soignants exerçant auprès des patients déments.

APPRENDRE DES PERSONNES ET DES AIDANTS

Les professionnels adoptent une posture d'apprenant vis-à-vis de la population ciblée. La reconnaissance des capacités de la personne et le "prendre soin" les aident à construire les projets de soins et de vie de la personne âgée. Cette posture s'appuie sur le partage par l'équipe soignante :

- **d'un savoir** (connaître la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées, et la reconnaître comme maladie chronique multifactorielle du comportement et de la relation) ;
- **d'un savoir-faire méthodologique** (décrire – analyser – évaluer, pour porter un jugement professionnel – expliciter pour lui donner du sens) ;
- **d'un savoir-faire technique** (observer – écouter – appliquer – formaliser) ;
- **d'un savoir-faire relationnel** (respecter – accueillir – accompagner – soutenir – partager).

RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE LA POPULATION CIBLÉE EN INTÉGRANT LE QUESTIONNEMENT ÉTHIQUE

Les soignants, dans l'aide aux actes de la vie quotidienne, sont confrontés à une nécessaire réflexion éthique du "bon" et "juste" soin. Les refus de soins répétés sont autant de déstabilisateurs de l'identité professionnelle des soignants.

Prendre soin de chaque personne avec ses capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et émotionnelles fluctuantes dans le temps et dans l'espace, contraint le professionnel à une relation basée sur de nombreuses négociations. Le refus de soins est la manifestation d'un trouble du comportement vécu comme très frustrant par les soignants (mise en échec du rôle d'aidant) et nécessite la recherche quotidienne du consentement de la personne.

La réponse au besoin d'es-time de soi du patient dément, comme exister dans le regard de l'autre, donner du sens à ce qui se passe ou se sentir en sécurité, ne peut pas laisser le soignant seul face à ses émotions (situation d'agressivité verbale ou physique), à son sentiment d'impuissance ou de culpabilité (opposition ou refus de soins) mais s'inscrit dans l'organisation même de l'unité.

CONSTRUIRE UNE ORGANISATION BIEN TRAITANTE

Concevoir une organisation aide le personnel soignant à faire le deuil de la maîtrise de son temps et de son espace.

Chaque acte soignant est une activité de prise en soins non médicamenteuse négociée avec la personne démente. Les toilettes, les repas, la réfection de la chambre..., tout peut être activité, à condition d'avoir un début, une fin et une évaluation afin de structurer l'espace et le temps des personnes démentes et de leur donner des rites. Cela exige une forte tolérance des soignants puisque l'activité peut être annulée, différée ou reportée à tout moment par le patient qui va interagir et réagir à cette dernière. Le report d'une activité n'est pas un échec individuel du soignant mais doit être abordé par l'équipe comme une situation complexe nécessitant un temps de description et d'analyse en intégrant les limites de l'organisation. Ce temps prévu offre la possibilité à chaque professionnel de se repositionner dans une décision collective.

CONCLUSION

Ce "défi" à relever est une opportunité pour les soignants de consolider leur place dans l'enjeu de santé publique que constitue la prise en charge des problématiques actuelles et futures liées aux maladies de type Alzheimer. ■